

Intervention de Serge BAREYT au Conseil Municipal

du 5 décembre 2018

sur le projet de vague artificielle de surf

1- Historique

C'est à la suite de la médiatisation du projet de Lacanau au cours de l'été que les castésiens ont appris par voie de presse la préparation dans le plus grand secret d'un projet de vague artificielle similaire à Castets porté par la société WaveLandes. Rappelons par ailleurs que plusieurs projets ont déjà été retoqués dans notre secteur à St Geours, à Lit-et-Mixe, à Linxe sur le site Darbo, soit pour des raisons de non-viabilité financière, pour des raisons techniques, mais aussi pour des raisons environnementales. Dès lors, les investisseurs, bien orientés par le Président de la Communauté de Communes Côte Landes Nature (CC CLN), se sont donc tournés vers Castets pour réaliser leur projet.

Or, entre temps, conformément à la délégation de compétence économique du règlement communautaire, notre Conseil avait déjà délibéré pour vendre à la CC CLN la zone du Pinsan, (marquée AUE, zone à urbaniser dans un cadre économique, dans le PLU). Je me demande toujours pourquoi, alors que la CC CLN avait acquis les compétences « économie » et « sport », elle a finalement renoncé à acquérir cette zone et n'a pas souhaité porter elle-même directement ce projet de vague artificielle, obligeant ainsi le CM de Castets à délibérer de nouveau pour annuler la première délibération de vente de la zone du Pinsan ...

Bon, nous n'en sommes plus là aujourd'hui, mais ce rappel historique était nécessaire pour bien comprendre l'ensemble. Le maire propose ce soir au Conseil municipal d'autoriser la vente de cette parcelle du Pinsan de 12,7 ha à la société WaveLandes pour qu'elle puisse y réaliser son projet, ce qu'elle ne manquera certainement pas de faire d'ailleurs, pour autant qu'elle finisse par trouver tous les financements et les investisseurs pour ce faire...

2- Zone artisanale ou SURF-Park ?

Alors, on pourrait se dire que « *vendue à la Communauté de Communes CLN ou vendue à la Sté WaveLandes, vendue pour vendue, quelle importance ?* ».

Eh bien non, c'est très important !

En effet, cette zone du Pinsan aurait dû recevoir une zone d'activité sur laquelle se seraient installées de nombreuses entreprises potentiellement pourvoyeuses de nombreux emplois locaux pour les castésiens...

Au lieu de cela, nous nous retrouvons à promouvoir pour cette grande zone d'activité un projet, unique et risqué, pour quelques dizaines d'emplois. Projet qui soulève de nombreuses questions d'ordre démocratique, écologique, technique et économique.

Un projet lourd de conséquences pour les castésiens à qui, pour des raisons marketing, on a fait miroiter le bénéfice d'une piscine à vagues ou d'une piscine pour apprendre à nager, skatepark et autres structures de loisirs, le tout gratuit ou à des tarifs très avantageux pour les castésiens... J'y reviendrai plus loin.

Déficit démocratique, oui, car nous en sommes déjà à la vente du terrain et à un très prochain dépôt probable du permis de construire, alors que pour l'instant, ce projet n'a fait l'objet d'aucune information de la population, si ce n'est par des tiers, au travers de quelques entrefilets marketing dans les médias réalisés à la suite d'une réunion de présentation organisée cet été spécifiquement pour la presse.

Alors, aussi sexy qu'ait pu être présenté ce projet, en tant qu'élu et en tant que citoyen, je pose cette question : pourquoi mettrions-nous en œuvre des moyens voire des subventions publiques (Région, Département, Communauté de communes ou Commune), payées par nos impôts, pour un projet privé qui déploierait un bassin gigantesque focalisé sur une niche : l'entraînement payant au surf sur vague artificielle pour usagers aisés et sportifs sponsorisés, le tout, dans une communauté de communes ne disposant d'aucune piscine pour apprendre à nos enfants à nager, ce qui serait pourtant un service public bienvenu dans notre territoire.

3- Gaspillages d'énergie et de ressources naturelles en eau

Comment, à une époque où de très nombreux signaux d'alarme sont envoyés par la communauté internationale sur l'urgence climatique et l'effondrement des systèmes naturels, peut-on continuer à vouloir déployer de tels systèmes énergivores qui de surcroît, vont ici pomper inutilement notre ressource naturelle en eau.

Car chers collègues, la pénurie d'eau frappe ici comme ailleurs. Cet été la pénurie d'eau a frappé successivement Le Cap, en Afrique du Sud, São Paulo, Bangalore en Inde, Pékin, Le Caire, Jakarta, Moscou, Istanbul, Mexico, Londres, Barcelone, Tokyo et Miami. Même chose, au Moyen orient ou en Californie. Aujourd'hui, à l'échelle de la planète, ce sont 1,6 milliard d'Hommes, de femmes et d'enfants qui vivent quotidiennement dans les pays en pénurie d'eau.

En France, en 2017, l'île de Mayotte a aussi connu une crise de l'eau. En ce mois d'octobre 2018, ce sont au moins 3 départements français qui ont été déclarés en « en crise » par manque d'eau : l'Ain, le Territoire de Belfort et surtout le Doubs, dont le fleuve est à sec. 350 communes sont concernées par des restrictions d'eau importantes, une quarantaine d'entre elles sont aujourd'hui encore approvisionnées en eau par des camions citernes...

Seuls des changements de comportements pourront éviter ces pénuries d'eau : diminution de la consommation quotidienne, restriction de l'irrigation, amélioration des réseaux d'eau pour éviter les fuites. De quelle cohérence faisons-nous preuve quand nous apprenons à nos enfants à économiser l'eau et que parallèlement, nous votons pour des projets privés qui gaspillent cette ressource vitale. Notre changement de comportement vis-à-vis de la nature doit commencer ici chez nous, et tout de suite!

4- Un problème écologique et éthique majeur

J'entends déjà quelques voix qui disent « *Oh, ce n'est pas nos quelques 27.000 m³ qui changeront la face du problème écologique.* ». Faux et archi-faux ! D'une part, d'abord et surtout, c'est une question de principe, d'éthique même dirais-je... Et d'autre part, parce que personne ne veut faire les calculs sur la consommation réelle de ce projet. Et pourtant, le document DREAL nous donne tous les éléments pour la faire. Alors, je vous la fais :

On nous dit que la consommation sera égale à la capacité du bassin : hier 37.200 m3... 27.000 m3 aujourd'hui, soi-disant... En fait, c'est beaucoup mieux présenté mais c'est pareil, sinon pire, car en effet, il est ajouté ensuite dans la phrase suivante : « doublé d'un second bassin tampon d'une capacité de 50%, chargé d'absorber les trop pleins ». Total de la réserve d'eau : 27.000 + 13.500 m3, total = 40.500 m3.

Continuons, parlons des renouvellements nécessaires liés à l'évaporation qui, selon le porteur de projet, sont évalués dans son document DREAL à 120 m3/j dans les jours frais et 1.350 m3/j dans les jours chauds (par temps sec ensoleillé de plus de 3 jours, ce qui est plus que fréquent).

Ces chiffres me paraissent en dessous de la vérité mais prenons les tels quels. Faisons-en la moyenne en estimant au juste milieu de ces valeurs la compensation réalisée tout au long de la période d'ouverture qui est passée depuis dimanche soir à 10 mois. Soit 795 m3/j x 300 jours = 238.500 m3. Rajoutons la charge initiale de 40.500 m3, vidangée annuellement, ainsi que la consommation d'eau des sanitaires (douches, WC, des hôtels, restaurants et divers) que nous pouvons évaluer sans excès à 100 l/jour par visiteur (moyenne de consommation journalière courante) : soit pour 180.000 visiteurs : 18.000 m3 supplémentaires minimum. Total : 297.000 m3. Soit 1,85 fois la consommation de la DRT (160.000 m3) ou encore 85% de la consommation annuelle totale de Castets. Je vous laisse apprécier...

Disons aussi que malgré la construction d'un bassin gigantesque, ainsi que deux petites piscines en bordure, WaveLandes nous a annoncé dimanche soir que rien n'est et ne sera prévu, pour que nos enfants puissent en profiter pour apprendre à nager. Tout sera pour le surf et... tout sera payant, au prix fort, même pour les castésiens.

5- Nuisances liées à la circulation

Evoquons maintenant, la cerise sur le gâteau : les nuisances liées à la circulation. Le projet prévoit 180.000 visiteurs par an avec des crêtes journalières en haute saison à 3.000 visiteurs/jour, ce qui produira au minimum 1000 à 1500 véhicules par jour.

Or, nous avons appris dimanche soir que le parking prévu sur le site ne comptera plus que 300 places seulement au lieu des 500 places envisagées initialement. C'est très nettement insuffisant. Où iront se garer les 1200 véhicules non parqués sur le site ? Sur les bords de nos routes jusqu'en centre-ville sans doute ? Que se passera-t-il les jours de manifestations internationales, voire de jeux olympiques puisqu'on nous en annonce l'organisation probable des épreuves ou les entraînements ?

Par ailleurs, lorsque les surfeurs auront payé leur heure de surf à 54 € chacun, ne pensez-vous pas qu'ils voudront aller faire petit un tour à l'océan ou à la plage avec leur petite famille.

Ce sera donc un accroissement très important du trafic sur le carrefour du centre bourg à raison de 1500 véhicules par jour aller et retour, soit 3000 passages/jour sur le carrefour minimum, en supposant que chacun n'y passent qu'une seule fois par jour.

6- Béton, plastique, gaspillage d'eau, affluence de véhicules

Comment les promoteurs de ce type de projet totalement artificiel osent-ils le qualifier d'écologique ? Bétonner et plastifier 12,7 ha de landes pour un bassin à vagues artificielles privé, en bordure d'autoroute, est-ce écologique ? Un gaspillage d'eau potable égal pour ce seul site à 85% de la consommation actuelle de tous les castésiens, est-ce écologique ? Une telle affluence de véhicules et de visiteurs sans structures d'accueil adaptées, est-ce écologique ? Encore un bel exemple de greenwashing, orchestré conjointement par investisseurs privés et politiques !

7- Pâle et pathétique imitation de la nature, rentabilité financière plus qu'aléatoire

Pourquoi dépenser tant d'énergie pour entretenir le mouvement de ces vagues (900 vagues par heure) à l'heure de la sobriété énergétique érigée en priorité gouvernementale absolue, à quelques kilomètres à peine d'un océan qui produit de magnifiques vagues gratuitement ? Pâle et pathétique imitation de la nature !

On peut enfin se questionner sur le pari financier et économique de ses promoteurs. Où va-t-on aller chercher le millier de surfeurs espérés chaque jour, 10 mois par an, pour amortir et rentabiliser un projet à 40 M€ d'investissement initial, pour un CA espéré à 16 M€ annuels ? Combien de surfeurs landais ou de passage seraient-ils prêts à déboursier régulièrement 54 € de l'heure pour quelques vagues calibrées par ordinateur dans une eau douteuse et froide hors été ?

8- Conclusion

Ce projet est à l'exact opposé de l'image du tourisme défendu par la Communauté des communes Côte Landes Nature.

Ce projet est à l'exact opposé de l'éthique surf défendue par la communauté surf des Landes.

Ce projet est rejeté par les plus grandes associations écologiques de la région : la Sépenso, C40R, Les Amis de la Terre, Noustous...

Ce projet est absurde, mal étudié, anti-écologique et climaticide dans le contexte environnemental actuel.

C'est pourquoi, M. le maire, à titre personnel, je voterai contre la délibération que vous présentez ce soir au Conseil Municipal et je vous encourage par ailleurs à exposer au plus tôt ce projet en détail à la population au cours d'une réunion publique.